

Chers parents,

Vendredi 28 aout 2020

Ce jeudi 27 aout, une réunion des représentants des communes de la Métropole s'est tenue en mairie d'Orléans afin d'évoquer la situation sanitaire liée au COVID en cette fin d'été 2020.

Elle réunissait le Préfet, les maires, l'Agence Régionale de Santé et le Directeur Académique de L'Education Nationale.

Le préfet a annoncé l'interdiction des regroupements de personnes.

Par conséquent, les modalités de rentrée annoncées précédemment sont caduques.

Tout au long de la journée les élèves croiseront les mêmes enfants :

_Les deux classes de PS/MS et les MS/GS partageront les récréations et les temps périscolaires.

_Les GS/CP, CP/CE1 et CE1 partageront les récréations et les temps périscolaires.

_Les CE2, CM1 et CM2 partageront les récréations et les temps périscolaires.

Un lavage des mains aura lieu à l'entrée dans l'école avant et après chaque récréation, avant et après le repas.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le dernier [protocole sanitaire](#).



Les enfants de l'école devront donc se présenter à l'horaire indiqué et au portail indiqué (merci de consulter le diaporama correspondant à la classe de votre enfant : il regroupe toutes les informations utiles).

[mon enfant entre
en PS MS ou GS](#)



[mon enfant entre
en CP ou CE1](#)



[mon enfant entre en
CE2 CM1 ou CM2](#)



Soyez assurés que nous nous efforçons de garantir à votre enfant les meilleures conditions de rentrée dans le contexte sanitaire actuel.

Le personnel scolaire et périscolaire de Marigny-les-usages